

Image not found or type unknown



Difficulté pour avoir l'ordonnance de garde de mes enfants

Par **silvia alvarez**, le **28/07/2017** à **15:58**

bonjour,
suite a la perte de l'ordonnance du juge concernant la garde de mes enfants en 2016, j'ai contacté mon avocate pour qu'elle me renvoie le document en question, celle çi m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire pour moi car ce document est au archives, a t-elle le droit de me refuser ce droit alors que ce ne fait pas 5 ans que la procédure a eu lieu.
quelles sont les recours que je peut engager contre elle,
merci d'avance.